SCoT
AGGLOMÉRATIONS DE
Beaune
Nuits-Saint-Georges
Gevrey-Chambertin

Mesdames et Messieurs les
Membres du Comité Syndical

Beaune, le 25 janvier 2023

Objet : Convocation au Comité Syndical du mercredi 01 février 2023

Madame, Monsieur,

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT qui aura lieu le MERCREDI 01 FEVRIER à 18h00, 14 rue Philippe Trinquet à Beaune, salle plénière.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente du 06.07.2022

- Délibérations :
  - C 23/01 – Rapport d'activité 2022
  - C 23/02 – Débat d'Orientation Budgétaire
  - C 23/03 – Fixation d'une tarification de reproduction
  - C 23/04 – Avis sur le projet arrêté de PLU de Chorey-les-Beaune

- Point sur la procédure de SCoT et sur les avis des Personnes Publiques Associées

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Syndicat,
Pierre BOLZE

PJ :
- Procès-Verbal séance du 06.07.2022
- Projets délibérations C23/01 à C 23/04

Siège social
Syndicat Mixte des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin
14 rue Philippe Trinquet - Boîte Postale 40288 - 21208 BEAUNE CEDEX
Tél. +33(0)3 80 24 56 80

Secrétariat
Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean Moulin - Boîte Postale 40029 - 21701 NUITS-SAINT-GEORGES CEDEX
Tél. +33(0)3 80 27 04 80